

**Arrêté du 23 février 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TGI de Senlis**

**NOR : JUSB1106108A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 1er mars 2011, mis fin aux fonctions de Madame PETIOT Nadine, épouse BALLEE, adjointe administrative de première classe, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal de grande instance de Senlis.

**Article 2**

Madame LESUEUR Corinne, secrétaire administrative de classe normale, est, à compter du 1er mars 2011, nommée régisseuse titulaire du tribunal de grande instance de Senlis.

**Article 3**

Madame DUPUIS Corinne, secrétaire administrative de classe normale, est, à compter de cette même date, maintenue dans ses fonctions de régisseuse suppléante dudit tribunal.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Amiens en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 23 février 2011

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice  
et des libertés,  
Par délégation, la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**